

C. *Le dialogue inter-religieux : une observation risquée*

L'affirmation de la souveraineté universelle du SEIGNEUR, on l'a vu, ne vise pas à légitimer une supériorité d'Israël sur les nations. Le texte d'Es 2,2ss ne développe pas non plus une réflexion sur un quelconque ministère missionnaire d'Israël à l'égard des peuples. Il appelle la "maison de Jacob" à s'interroger sur sa propre fidélité et à faire preuve d'une foi nouvelle.

Es 2,2ss semble bien interdire tout "exclusivisme du salut" : le salut s'offre à tous ; aucune communauté religieuse ne peut prétendre en être le détenteur ou le "gérant" exclusif.

Es 2,2ss affirme que c'est à la seule initiative du SEIGNEUR que les nations viendront à lui pour recevoir sa parole. Israël n'est pas appelé à se comprendre comme le "médiateur" privilégié, sinon unique, de la proclamation du salut aux nations. Aussi, à la suite de cet oracle, on peut s'interroger sur la pertinence d'une déclaration telle que celle-ci : "S'il est vrai que les adeptes d'autres religions peuvent recevoir la grâce divine, il n'en est pas moins certain qu'objectivement ils se trouvent dans une situation de grande indignité par rapport à ceux qui, dans l'Eglise, ont la plénitude des moyens du salut" (extrait de la déclaration "Dominus Jesus"). A ceux qui aujourd'hui, quelle que soit leur confession, voudraient s'enorgueillir de détenir "la plénitude des moyens du salut", à ceux qui seraient tentés d'affirmer leur supériorité par rapport aux autres, la proclamation d'Es 2,2ss ne rappelle-t-elle pas que le salut n'est jamais possédé mais qu'il ne cesse d'être offert ? N'est-ce pas là le sens des "stratégies de la confiance" mises en place dans les textes proposés dans le cours biblique de cette année ?

Dixième étude
Période du 9 au 22 mars 2001

Une lumière pour vos pas

Es 2,2-5

1. Pour entrer dans le texte

L'oracle d'Es 2,2-5 est à la fois concis et sobre ; il n'en exprime pas moins une attente extraordinaire : il déclare que, "dans l'avenir", le SEIGNEUR établira dans le monde un règne de paix que plus rien ne viendra menacer.

Dans le cadre de notre étude, nous aurons aussi l'occasion de montrer que, pour dépeindre cet avenir prodigieux, l'oracle se sert de motifs familiers de ses auditeurs. Nous aurons à préciser quel est, pour ses destinataires, le sens d'une telle proclamation. Nous découvrirons qu'alors même qu'elle décrit un avenir qui rompt radicalement avec les désordres et les conflits qui traversent l'histoire humaine, la parole prophétique n'appelle pas à se détourner du présent mais bien à y vivre dans une confiance active.



Après une première lecture du texte, prêtez attention aux différents moments de la vision prophétique : que décrit-elle et comment ces différents moments s'enchaînent-ils ?

Dans un deuxième temps, après un moment de méditation silencieuse, tentez de percevoir "l'atmosphère" de la vision du prophète : à quelles attentes, à quels désirs veut-elle donner une réponse ; que veut-elle transmettre à ses destinataires ?

A. La délimitation du texte

Es 2,2-5 est précédé par Es 2,1 qui constitue, tout comme Es 1,1, l'en-tête d'une collection de paroles attribuées à Esaïe.

L'apparition répétée de formules introductives dans le livre d'Esaïe (voir notamment Es 13,1) montre que celui-ci est l'aboutissement d'un travail de rédaction qui s'est étendu sur plusieurs générations et au cours duquel des paroles prophétiques ont été rassemblées et rattachées les unes aux autres.

Si Es 2,1 introduit l'ensemble dans lequel a été intégré l'oracle d'Es 2,2-5, Es 2,6 introduit une thématique différente de celle des versets 2 à 5 : dès le v. 6, il est question de la venue du jour du SEIGNEUR qui sera un jour de terreur pour ceux qui se glorifient de leur puissance.

Le fait qu'Es 2,2-5 se retrouve sous une forme très proche en Mi 4,1ss confirme que notre passage peut être considéré comme une unité.

B. Date et occasion de l'oracle prophétique

Aujourd'hui encore le désaccord règne entre les commentateurs : pour certains, notre texte appartient à la prophétie d'Esaïe. Pour d'autres, et c'est là l'hypothèse que nous défendons (étude 1, p.10), notre passage est postérieur à l'exil. Parmi les arguments en faveur de cette hypothèse, on retiendra l'ouverture à tous les peuples qui caractérise notre oracle et qui est fortement développée en Es 40-66. On signalera aussi le motif du pèlerinage des nations vers Jérusalem qui n'a pas d'équivalent sous cette forme dans Es 1-39.

Si l'on admet que notre texte est postérieur à l'exil, on admettra aussi que son introduction au début du livre d'Esaïe répond à une intention de ses rédacteurs : Es 2, (1)2ss interrompt la thématique du jugement qui domine Es 1 et Es 2,6-4,1. En introduisant notre passage dans une partie du livre qui donne un aperçu des préoccupations importantes de tout le message d'Esaïe (étude 6, p. 58), les rédacteurs ont peut-être voulu insister d'emblée sur le fait

La certitude du salut à venir, telle qu'elle s'exprime en Es 2,2ss, signifie en réalité que Dieu ne veut ni abandonner son peuple à une destinée tragique ni le livrer aux puissances du chaos. Juger ne signifie pas exclure. Jusque dans le jugement, le peuple coupable ne cesse d'appartenir à Dieu.

Cela est apparu dans nos études, le jugement est la "face sombre" de l'amour que Dieu porte à son peuple : un amour meurtri, mais qui ne peut se résoudre à rejeter définitivement celui qu'il a élu.

Ainsi l'annonce du salut appelle à une juste compréhension et à une acceptation du jugement : au travers de la détresse et du dépouillement qu'il impose, le jugement est un appel à se tourner vers celui dont l'amour ne cesse de s'offrir, même s'il peut revêtir des traits effrayants.

B. L'ouverture du salut à tous.

En annonçant que les nations seront associées au salut à venir, Es 2,2ss prend au sérieux la souveraineté du SEIGNEUR : celle-ci ne se manifeste pas au seul profit d'Israël mais "elle s'étend sur toute la terre" (étude 1, p.11).

La promesse du salut pour tous appelle ainsi Israël à la confiance et à une "fidélité active" : faire confiance au SEIGNEUR des peuples c'est renoncer à vouloir l'anéantissement de ses voisins (comparer avec Jl 4,9ss) ; c'est être délivré de la peur de l'étranger et du désir de le rejeter à l'extérieur de la communauté. Es 2,2ss ne prononce aucun jugement de valeur ni, à plus forte de raison, de condamnation à l'égard des nations. S'affirmer contre autrui, dénigrer l'autre, le priver de ses droits est en définitive une manière de se défier de Dieu et de se détourner de lui.

Nous l'avons redécouvert dans nos études, la foi au SEIGNEUR est véritable là où elle s'ouvre à l'autre, là où elle s'engage pour la défense des droits du faible, pour le rétablissement de la justice. La foi ouvre à l'amour de l'autre ; la foi se réjouit que le salut promis s'offre également aux autres.

Dans ce v.5b, l'auteur a encore le souci d'exprimer la solidarité qui l'unit au peuple d'Israël ; il se dit prêt à partager les engagements demandés à la communauté : "*marchons*". Mais il dit aussi sa conviction que cette marche ne sera pas vaine, qu'elle peut être certaine de la présence du SEIGNEUR.

Le texte parallèle de Michée se termine, non pas par un appel à marcher dans la lumière, mais par l'engagement pris par Israël de marcher "*au nom du SEIGNEUR, notre Dieu à tout jamais*" alors que "*les peuples marchent chacun au nom de son Dieu*" (Mi 4,5). Le texte de Michée s'achève donc sur une note affirmant la différence (et pas nécessairement la supériorité) d'Israël par rapport aux nations : la volonté d'être fidèle au SEIGNEUR distingue actuellement Israël des autres peuples qui, pour l'instant encore, continuent de suivre leurs propres dieux. Chez Esaïe, la perspective est différente : face au salut de tous qui s'annonce, il ne s'agit pas de mettre en évidence la spécificité d'Israël (ni d'ailleurs de la contester) ; il s'agit de faire comprendre que la promesse d'un salut universel appelle Israël à une confiance et à une obéissance renouvelées. Ce qui compte ce n'est pas d'affirmer sa particularité par rapport aux nations mais de se montrer fidèle au SEIGNEUR.

3. Pour aller plus loin

A. Jugement et salut : une relation féconde

Après l'exil, comme on l'a vu, Es 2,2-5 a été intégré dans une série d'annonces de jugement. A cette place, l'oracle de salut dit que le temps du jugement est passé, qu'un nouveau départ est possible et que toutes les nations seront entraînées dans ce mouvement du salut.

Cette conviction "que la lumière du salut apparaît toujours au bout du tunnel du jugement" (étude 1, p.10) peut cependant être source de malentendus : elle peut faire apparaître le jugement comme une bagatelle, comme un moment certes difficile à passer, mais heureusement définitivement révolu.

que le jugement contre Jérusalem et Juda était certes légitime mais qu'il ne constituait pas le dernier mot de l'histoire de Dieu avec son peuple : à ceux qui ont été punis, le SEIGNEUR veut ouvrir maintenant un avenir de paix et de salut.

C. La structure du texte

Même si l'oracle d'Es 2,2-5 est bref, il est intéressant d'en dégager la structure et les différents motifs qui s'y trouvent :

- v. 2a l'élévation de la Maison du SEIGNEUR
- v. 2b-3b l'afflux des nations à la montagne du SEIGNEUR
- v. 3c-4 la fin des conflits
- v. 5 l'exhortation à Israël

Si les v.2 à 4 décrivent, sous forme d'oracle, une vision de l'avenir, au v.5 le prophète interpelle directement la "*Maison de Jacob*" pour l'exhorter à tirer les conséquences de ce qui précède et qui évoque la destinée future des nations. A l'origine ce v. 5, sans équivalent en Mi 4,1ss, ne faisait probablement pas partie de l'oracle ; il y a été ajouté pour dire que si la vision prophétique se concentre sur les nations, elle n'en est pas moins destinée à Israël.

2. Pour éclairer la lecture

A. L'élévation de la Maison du SEIGNEUR

v.2a : le texte rapporte une vision prophétique (une "*parole qu'Esaïe a vue*" selon la formule particulière d'Es 2,1). Et cette vision évoque des événements qui doivent se réaliser "*dans l'avenir*". Par cette expression, le prophète ne veut pas tant annoncer la fin de l'histoire que son accomplissement : les événements à venir introduiront une ère nouvelle, placée tout entière sous la souveraineté du SEIGNEUR et sous le signe de son salut.

Dans la vision du prophète, il est d'abord question de l'élévation de "*la montagne de la Maison du Seigneur*" : par là le prophète désigne Jérusalem et la montagne sur laquelle le temple est construit. Ici,

comme dans la suite, le texte fait fortement référence à des motifs répandus dans les traditions en usage à Jérusalem et plus particulièrement dans le culte du Temple, (voir notamment les Chants de Sion - Ps 46 ; 48 ; 87 ; etc - ainsi que les Psaumes de pèlerinage ou Chants des montées - Ps 120 à 134).

En évoquant l'élévation de la montagne du temple, la parole prophétique veut certes souligner la supériorité de celle-ci sur les collines environnantes, mais elle signale surtout son caractère inébranlable : à l'avenir, rien ne pourra plus menacer Jérusalem et son temple. Comme Dieu a rendu jadis la terre inaccessible aux assauts de la mer, de même le SEIGNEUR rendra Jérusalem indestructible.

Mais le motif de l'élévation de la montagne du temple ne sert pas seulement à affirmer l'invulnérabilité future de Jérusalem, il affirme aussi son statut de centre du monde : c'est bien là, sur la plus haute montagne, que se trouve le sanctuaire du véritable SEIGNEUR de la terre et du ciel. Mais qu'on ne s'y trompe pas, le texte ne veut pas d'abord rendre hommage à Jérusalem ; il veut rendre gloire au Dieu qui s'apprête à manifester de façon définitive sa souveraineté et son salut. L'élévation et l'affermissement de Jérusalem aux yeux de tous sera l'œuvre exclusive du SEIGNEUR.

B. L'afflux des nations à la montagne du SEIGNEUR

v.2b-3b : la vision se poursuit par l'évocation de "l'afflux" de "toutes les nations et des peuples nombreux" vers "la montagne du Seigneur" : tous les peuples de l'univers ("nombreux" est synonyme ici de "tous") se rendront en pèlerinage à Jérusalem. Le verbe "monter" est employé ici dans le sens technique de "faire pèlerinage" ; par ailleurs l'utilisation de ce verbe rappelle que les pèlerins montent également "physiquement" pour se rendre à la montagne du Temple.

2,6 ; 8,17 ; 10,20 ; 14,1 ; 29,22 ; 46,3 ; 48,1 ; 58,1) ; Elle veut certainement établir un lien avec la mention du "Dieu de Jacob" au v.3. A travers la figure du patriarche, elle pourrait rappeler à la communauté israélite les débuts aventureux et incertains qu'elle a connus et la fidélité du Dieu des Pères à ses promesses : c'est Dieu qui a assuré une descendance à Jacob et qui a donné naissance à son peuple. C'est Dieu encore qui a sauvé la maison de Jacob de l'Égypte (Gn 46,27 et Ex 19,3).

La parole du prophète se signale ainsi comme une parole de consolation et d'encouragement : à un peuple (au retour de l'exil ?) accablé par la précarité de sa situation et par son insignifiance face aux nations qui l'entourent, elle déclare que Dieu n'abandonne jamais les siens. Dans le présent déjà, le Dieu du salut est présent à son peuple ; il ne permettra pas que celui-ci finisse broyé par des puissances hostiles.

v.5b : Maintenant déjà le peuple d'Israël est invité à marcher "à la lumière du SEIGNEUR". Cette expression était utilisée dans le culte à Jérusalem (Ps 27,1 ; 89,16) ; elle désigne la présence salutaire de Dieu, les effets bienfaisants de sa grâce. Dès lors, quand bien même son présent – et son avenir – lui paraît incertain, Israël peut avancer, avec confiance, sans crainte de trébucher. Il est assuré de la bienveillance de Dieu à son égard et de sa protection.

Mais si l'exhortation du v.5 veut affirmer la foi d'Israël, elle est aussi un appel à l'obéissance. La foi au Dieu qui établira son règne de paix sur le monde doit se concrétiser dans l'engagement à faire sa volonté. Si "la lumière" signifie la grâce du SEIGNEUR, elle peut aussi désigner son enseignement, ses exigences (Ps 119,105 ; Pr 6,23). Recevant la lumière du SEIGNEUR, Israël est appelé à en vivre et à s'y conformer (Ps 56,14 ; 36,10).

Ainsi la promesse de paix universelle oblige la maison de Jacob à se faire elle-même instrument de paix, à pratiquer le droit et la justice voulus par Dieu. Israël est appelé à une espérance active. Il est invité, dans le présent, à se montrer à la fois confiant et obéissant.

Non seulement Joël présente une image renversée par rapport à celle que l'on trouve en Es 2,4, mais il propose aussi une compréhension du salut à venir radicalement différente de celle d'Es 2 : chez Joël, l'attente du salut s'apparente au rêve de revanche d'un peuple humilié ; les nations seront exclues d'un salut dont seul Israël bénéficiera.

Il est difficile de dire si Joël a remanié le motif de la transformation des armes en instruments agricoles utilisé dans Es 2 ou si ce sont les rédacteurs d'Es 2,4 qui ont modifié un proverbe connu par ailleurs et dont Joël se serait inspiré. Quoi qu'il en soit, la prédiction d'Esaise, comparée à celle de Joël, acquiert une signification toute particulière : Esaise attend que le SEIGNEUR devienne le Dieu de toutes les nations ; il proclame que le SEIGNEUR se donnera pleinement connaître à tous et que tous seront associés à son œuvre de paix. La prédiction d'Esaise contraste ainsi fortement avec le désir angoissé d'Israël, exprimé par Joël, d'être le seul à bénéficier des faveurs de Dieu. On peut difficilement imaginer une opposition plus grande entre l'universalisme d'Esaise et l'exclusivisme religieux défendu par Joël.

v.5 : Si l'oracle commun à Esaise et à Michée se termine par l'évocation d'un avenir de paix universelle, dont le SEIGNEUR est à la fois l'instigateur et le garant, notre texte ne s'arrête pas là. Au v.5, le prophète interpelle directement la "*maison de Jacob*" pour l'exhorter à marcher "*à la lumière du Seigneur*".

Il est probable que cette parole a été ajoutée ultérieurement à l'oracle d'Es 2,2-4 afin d'en dire la signification actuelle pour la communauté d'Israël. Le dévoilement prophétique de l'avenir ne vise pas simplement à satisfaire la curiosité de ceux qui s'interrogent sur l'avenir ; il "interpelle le présent".

v.5a : La parole prophétique s'adresse ici à la "*maison de Jacob*". Cette désignation d'Israël, relativement peu fréquente dans le reste de l'AT, se retrouve à de nombreuses reprises dans le livre d'Es (Es

La montée des nations vers Jérusalem ne sera pas animée d'intentions belliqueuses ; au contraire, les nations se rendront à la Montagne du SEIGNEUR poussées par un désir de paix. La rencontre des nations avec le SEIGNEUR ne se fera pas sous le signe de l'affrontement. Ici le prophète n'utilise pas le motif évoquant le triomphe du SEIGNEUR sur les nations rebelles qui se précipitent à l'assaut de Jérusalem (Ps 46,7-11 ; 48,5 ; Za 14,2ss ; etc). Il ne veut pas mettre en scène l'anéantissement des puissances menaçant Israël mais la décision des nations de se soumettre librement à la parole de paix du SEIGNEUR.

Si le texte ne dit pas expressément ce qui sera à l'origine de cette volonté des nations de se mettre en route vers Jérusalem, il insiste par contre sur ce que les nations attendent de leur rencontre avec le "*Dieu de Jacob*". Dans leur marche vers Jérusalem, les nations s'exprimeront d'une manière semblable aux fidèles israéliques qui se tournent vers le SEIGNEUR pour le supplier de leur montrer son chemin et la bonne route (Ps 27,11 ; 86,11).

Il n'est pas facile de déterminer avec précision ce que désigne ici les "*chemins*" du SEIGNEUR ainsi que "*ses routes*" : on y a vu parfois une allusion aux hauts faits de Dieu devant lesquels les êtres humains ne peuvent que s'incliner (Es 55,8ss). On peut aussi penser que les voies de Dieu sont celles qu'il ordonne aux croyants de suivre (Jr 7,23). Ces deux lignes d'interprétation se rejoignent dans la mesure où elles soulignent toutes les deux que, dans l'avenir, les nations se soumettront au "*Dieu de Jacob*" et à son autorité.

Pourquoi l'auteur de notre oracle a-t-il mis ce titre "*Dieu de Jacob*" dans la bouche des peuples ? Peut-être voudrait-il souligner que, dans l'avenir, les nations se rallieront bien au Dieu d'Israël, au Dieu resté fidèle à ses promesses et qui, à travers les vicissitudes de l'histoire, a maintenu son alliance avec son peuple ; c'est vers ce Dieu que se tourneront les nations pour qu'il soit aussi le garant de leur vie.

C. La fin des conflits

v.3c : ce verset souligne que c'est de "Sion", et de "Jérusalem" (les deux mots sont employés ici comme des synonymes) que les nations recevront "l'instruction" et "la parole du Seigneur". Faut-il voir dans "l'instruction" (qui traduit ici le mot hébreu "torah") l'enseignement des actes accomplis par Dieu et l'actualisation de sa volonté, alors que "la parole" désignerait plutôt l'annonce d'une intervention à venir du SEIGNEUR ? On a admis parfois que l'oracle faisait allusion à la mission dernière d'Israël à l'égard des nations – mission qui correspondrait à celle des prêtres et des prophètes au sein du peuple élu -. En fait, il ne semble pas que nous ayons affaire ici à un appel, même indirect, adressé à Israël ; au contraire l'ensemble d'Es 2,2-4 souligne que le SEIGNEUR est l'auteur de toutes choses. L'oracle ne veut pas tant affirmer le rôle de médiateur d'Israël à l'égard des nations qu'annoncer le règne à venir de Dieu sur tout l'univers ainsi que la valeur de ses instructions pour tous les peuples.

v.4a : il n'est pas impossible que les termes d' "instruction" et de "parole" reçoivent leur sens du contexte dans lequel ils se trouvent. Au v.4a, il est dit de Dieu qu'il sera "juge entre les nations" et "l'arbitre des peuples nombreux" : autrement dit, les nations chercheront auprès de lui des "décisions arbitrales" ; elles viendront auprès du SEIGNEUR pour l'entendre dire le droit et prendre le parti des faibles et des lésés. Par ses jugements, le SEIGNEUR mettra fin aux conflits entre les peuples et il garantira leur droit à l'existence. Ici il est dit que Dieu accomplira lui-même ce qui, en Es 9,1-6 et Es 11,1-9, est attendu du Roi à venir (voir étude 4).

Par ses interventions, Dieu instaurera des relations justes entre les nations ; il suscitera les conditions nécessaires à la paix entre les peuples. Un commentateur a souligné avec raison que, pour le prophète, l'établissement de la paix universelle n'est pas au pouvoir des nations et qu'il n'y aura de paix pour tous que là où tous seront disposés à se soumettre aux jugements de Dieu.

v.4b : Dieu seul, par son arbitrage et par sa sollicitude envers les nations, est à même de permettre de renoncer à la guerre et à la violence. Confiant dans la capacité de Dieu à résoudre les conflits, les peuples découvriront le caractère insensé des préparatifs militaires qui les occupaient dans le passé : ils transformeront leurs "épées" pour en faire "des socs" et "de leurs lances ils feront des serpes".

Le texte ne parle pas de la destruction des armes de guerre (voir Es 9,4) mais de leur transformation en outils agricoles. Au moment où les nations seront délivrées et de la craintes des autres et du désir d'imposer leur propre pouvoir, elles pourront alors, en toute sécurité, s'adonner à des tâches qui seront source de prospérité et de vie. Peut-être le texte veut-il établir un lien entre cet avenir placé sous la souveraineté de Dieu et les débuts de la création, lorsque l'être humain reçut la tâche de cultiver la terre (Gn 1,26ss).

v. 4c : ici Es ne dit pas que l'instauration d'une paix universelle sera le résultat d'un triomphe guerrier du SEIGNEUR sur les nations (comparer avec Ps 46,10) : ici toute violence est absente. Les peuples, après leur rencontre pacifique avec le Dieu de Jacob, renonceront d'eux-mêmes à leurs armes ; lorsqu'ils se seront soumis au Seigneur, il n'y aura plus de conflits entre eux. C'est là la perspective développée par le v.4c qui dit qu'à l'avenir "on n'apprendra plus à se battre" (Mi 4,4 privilégie aussi cette interprétation en déclarant qu'il n'y aura alors plus de fauteurs de troubles et que chacun vivra dans l'abondance et en sécurité "sous sa vigne et son figuier").

De nombreux textes prophétiques sont en forte tension avec l'annonce que fait Es 2,4 d'une cohabitation pacifique entre les nations et Israël : ainsi Joël appelle les nations à forger des épées de leurs socs et des lances à partir de leurs serpes (Jl 4,9) et à se lancer à l'assaut afin que le SEIGNEUR qui demeure à Sion puisse les écraser une fois pour toutes (Jl 4,12ss) ; alors "Jérusalem deviendra un lieu saint et désormais les nations n'y passeront plus" (Jl 4,17).